



CAP des attachés et gestion des cadres administratifs du MEEDDM : alerte, on coule à pic !

Décidément, rien ne va plus en terme de GRH dans notre Ministère !

Lors de la pré CAPdu 2 décembre 2009, la DRH a annoncé que le décret statutaire en cours de modification qui doit permettre de faire plus de propositions de promotions au choix, ne pourra pas sortir avant le 31 décembre prochain.

Conséquence juridique et comptable : impossibilité d'augmenter le nombre de postes pour les promotions au choix de 2010 d'APE (+ 12 postes , ce qui aurait conduit à une augmentation de 50 % par rapport aux 25 prévus), alors que les représentants du personnel l'avaient demandé depuis février 2009 ! Face aux propositions de promotion très nombreuses classées et jugées de

« qualité » en DAC et en MIGT, cette carence va contraindre d'éliminer 1 dossier sur 4 !

L'inter-syndicale UNSA - CFDT a demandé immédiatement une audience auprès de Mme Eyssartier, DRH, qui a donc reçu de manière impromptue une délégation d'élus UNSA et CFDT le 2 décembre.

Si Mme Eyssartier a compris le mécontentement des représentants du personnel, elle a bien confirmé sa volonté d'augmenter le nombre de postes d'attaché principal dès 2011, tant à l'examen professionnel que pour le passage au tableau d'avancement au choix, en utilisant le maximum du taux de promotion : il y a une vraie urgence à l'heure des mobilités interministérielles qui mettent en exergue le retard dans le pyramidage de notre corps par rapport à d'autres corps d'attachés d'administration (agriculture et intérieur).

Cette rencontre a permis également de dénoncer l'état d'impréparation de la pré CAP et de la CAP traitant des promotions qui relèvent un caractère important dans le déroulement de carrière des agents : fourniture des dossiers et listes de promouvables au dernier moment, aucune cohérence en terme de GRH sur les classements des dossiers, absence totale de propositions de promotion dans certaines MIGT concernant l'emploi de CAEDAD et plus largement, très faibles en nombre pour cet emploi.

Il était manifeste que le défaut d'outils de pilotage pour préparer cette pré-CAP était à l'image de l'absence de pilotage tout court de la GRH au sein de notre ministère constatée depuis quelques temps déjà !

Quant à la CAP des 8 et 9 décembre 2009, elle n'a fait que conforter une totale continuité dans l'impréparation et ce, malgré la rencontre chez la Directrice quelques jours auparavant !

Face à ce constat pitoyable, une position commune UNSA – CFDT a été prise :

- refus d'examen des propositions de promotion sur le garde d'APE et demande de mise à l'ordre du jour pour la CAP des 23 et 24 février 2010
- réexamen des proposition de nomination sur l'emploi à CAEDAD à partir d'une nouvelle consultation des MIGT
- fourniture préalable d'outils de gestion aux organisations syndicales

L'examen des dossiers se ferait pour la CAP mobilité de fin février 2010, ce qui ne lésera pas nos collègues.

Par message du 14 décembre 2009, l'administration nous informe que le Président de la CAP - après consultation de la Directrice des Ressources Humaines - a rendu l'arbitrage suivant :

La CAP de février examinera bien les propositions de promotion à attaché principal 2010, mais il refuse de revoir l'examen des nominations sur l'emploi de conseiller. Il annonce simplement « qu'une nouvelle série de nominations pourrait avoir lieu si 5 postes se libèrent en cours d'année 2010 »....

Le laxisme de l'administration centrale, son refus de rappeler aux chef de service et aux MIGT leurs responsabilités en termes de remontées de propositions CAEDAD particulièrement insuffisantes voire totalement absentes dans certaines MIGT, son opposition au principe de toute intervention dans la gestion de certains services où des individus sont en difficultés sous prétexte que les directeurs sont autonomes dans leur management, l'absence globale de préparation des dossiers sont autant des raisons pour lesquelles les élus UNSA et CFDT ont souhaité tirer la sonnette d'alarme !

Ces carences manifestes de pilotage sont d'autant plus inquiétantes qu'elles se concrétisent au moment où les repères s'effondrent presque autant que les structures !

Il y a un risque évident de marginalisation des cadres administratifs dans ce ministère tout particulièrement à la veille des futures DDI et nous n'osons pas imaginer que la totale absence de pilotage de notre corps à gestion nationale soit le fait d'une volonté qui préfigure autre chose en terme de GRH ...

Face à cette situation intolérable, les organisations syndicales vont demander une audience dans les plus brefs délais au Cabinet du Ministre d'Etat.